

Bulletin communal juin 2014

n°36

Périodique d'information de la Commune d'Etalle
15, rue du Moulin - 6740 Etalle
www.etalle.be * 063.45.51.74



1914 - 2014 Souvenons-nous





- 02 Editorial
- 03 Commémorer 14-18
- 07 Archetal
- 08 CACLB
- 09 Le Syndicat d'Initiative
- 09 Des nouvelles des écoles
- 10 Kadécole
- 10 Place aux enfants
- 10 Été solidaire
- 11 Prime à la vie chère
- 11 Locomobile
- 12 Logésud
- 12 La Roseaie
- 13 Avis d'urbanisme
- 13 Enquête publique
- 13 Zone de la Police de Gaume
- 15 Passeport biométrique
- 16 Kids-ID
- 16 Autorisations
- 16 Bibliothèque
- 16 Clérieux - Camps de vacances
- 17 Clérieux - Jumelage
- 17 Stages
- 18 Plaines d'été
- 19 Stage ADSL
- 19 A.L.E.
- 20 Excursion 3 x 20
- 21 Festivités
- 21 Baby Service
- 21 Distribution de sacs poubelles
- 21 Agenda
- 22 La vie à Etalle
- 23 Fête nationale

Guerre et Paix

A la veille des cérémonies commémoratives du centenaire du début de la guerre de 14-18, aussi connue sous la dénomination « la grande guerre », comment ne pas s'interroger sur le sens de la guerre et sur celui de la paix

Alors qu'ils sont à l'opposé l'un de l'autre, ces deux mots sont pourtant régulièrement associés depuis des siècles; que ce soit dans la littérature, à l'opéra, au cinéma, à la télévision, en peinture et même en jeu vidéo, de nombreuses œuvres ont pour titre « Guerre et Paix »

Proudhon, sociologue et philosophe français du 19^{ème} siècle, parle d'antinomie pour expliquer que « la paix démontre et confirme la guerre », tandis que « la guerre à son tour est une revendication de la paix ». Il décrit ainsi ce qu'il appelle « les conditions alternatives de la vie des peuples », soumis à l'alternance historique, « phénoménologique » des états de paix et des états de guerre dans un monde où la logique nationale de la centralisation étatique implique et explique la propension aux affrontements militaires.

C'est donc bien le nationalisme qui conduit à la guerre et celle de 14-18, en est le plus parfait exemple, au point que, pour la première fois, ce fût un conflit mondial où l'horreur fût poussée à son paroxysme !

Il faut le rappeler et c'est là tout le sens de nos commémorations. Se souvenir de l'origine de pareil conflit donne alors un sens à tous les efforts déployés pour que la paix puisse devenir un état définitif et non plus une simple période d'alternance historique comme décrit par Proudhon.

Ce fut en premier lieu la mise sur pied de la Société des Nations, qui n'empêcha pas la seconde guerre mondiale. C'est actuellement l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui fait sans doute ce qu'elle peut, mais qui n'empêche néanmoins pas que de nombreux conflits éclatent encore tous les jours aux quatre coins du monde.

Pour nous en Europe, la paix était et demeure le principal moteur de la construction de l'Union Européenne. Quel autre continent ou partie de continent peut se prévaloir d'une période de paix qui dure maintenant depuis 70 ans !

Certes, les solutions sont difficiles et imparfaites, mais ayons conscience que la paix n'est pas un état naturel et qu'au contraire, elle se construit, dans notre Europe, au jour le jour, petit à petit, sans mesures spectaculaires et que nous avons tous le devoir d'y apporter notre pierre en soutenant activement et massivement sa construction, face à tous les scepticismes et aux relents nationalistes qui ne manquent pas de réapparaître dès que l'on relâche la garde !

Editorial



1. Commémorer 14-18

Chronique stabuloise de la guerre 14-18 par Omer De Jardin

1 août 1914

1h du matin : remise à domicile des ordres de rejoindre par la gendarmerie et apposition d'affiches. Les chevaux doivent être rendus à Marbehan ce samedi pour 6h du matin. La commission de l'armée n'étant pas arrivée, les chevaux rentrent à Etalle mais doivent se représenter le lendemain sous la conduite de Téléphore Paygnard.

2 août 1914

8h : arrivée des allemands à Luxembourg. 10h00 : mobilisation générale en France

3 août 1914

Dans la nuit du 2 au 3, les propriétaires d'auto doivent livrer leur véhicule à Namur.

4 août 1914

Les trains de marchandises sont supprimés

5 août 1914

Réunion des hommes à la maison communale pour prendre connaissance du discours prononcé aux Chambres par le Roi ainsi que des instructions données par le Ministre de l'Intérieur.

6 août 1914

Cantonniers, garde-forestiers, gardes champêtres circulent en tenue et effectuent des patrouilles. Le tram ne roule plus que deux fois par jour. Dans la matinée, passage d'un escadron du 28ème Dragon français. Une patrouille arrête deux étrangers : un autrichien et un homme originaire du Duché de Bade. Ils sont remis aux français qui les gardent à la maison communale. A 15h30, passage d'un avion. Le soir, les cyclistes français occupent le village. On annonce l'avance des allemands.

7-8-9 août 1914

Chaque jour, arrivée ou passage de dragons, de cuirassiers, de chasseurs, artillerie et ambulance. Chaque jour, engagement vers Vance et Fouches. Le 09 vers midi, ces troupes retournent dans leur cantonnement vers Florenville.

10 août 1914

Vu les premiers prussiens (5 cavaliers) près de la borne 19 rue de Virton. Les chasseurs français restent à Etalle pour la garde du village. On entend parfois des coups de feu.

11-12-13 août 1914

Les chasseurs français gardent le village et effectuent des patrouilles dans les environs.

14 août 1914

11h00 : arrivée des prussiens en poussant des clameurs sauvages. Contact avec les français sur le pont. Les allemands prennent le poste et les correspondances. Destruction du télégraphe et arrestation des employés. Le bourgmestre est retenu prisonnier et gardé à vue avec les employés. Rue de Virton, cinq français essuient de nombreux coups de feu (1 mort, deux blessés, deux prisonniers). En montant la rue de Virton, les allemands aperçoivent le commissaire-voyer Rogissart et son beau-père. Ils les obligent à les accompagner sous la menace de leur revolver pour démolir une barricade construite par les français. Ils obligent les voisins de la rue du bois à déménager une autre barricade.

15 août 1914

Matin : départ des troupes allemandes vers Sainte-Marie sur Semois

17 août 1914

10h00 : retour des mêmes hommes

18 août 1914

À 07h00 : départ des allemands qui rentrent à 12h00. Les troupes sont installées dans les bâtiments du tram.

À 17h00, on annonce une alerte à Tintigny. Départ précipité.

À 19h00 : passage de 15 prisonniers dont cinq curés vers Lenclos, Vance et Sampont.

19 août 1914

À 4h00 : matin, passage de plusieurs avions et quatre ambulances. À 5h00 : relève des sentinelles sans les remplacer.

A 6h00 : passage de cavalerie et artillerie qui se replie sur Arlon. Les camions de vivres se trouvant à l'Ange Gardien se replient également.

À 07h30 : une compagnie d'infanterie arrive rue de Virton, elle se déploie en tirailleurs le long du bois Poncelet. Le curé de Fratin passe sur un camion entouré de soldats : il est arrêté parce qu'il a, selon l'usage, laissé sonner les cloches pour annoncer un décès.

20 août 1914

À 07h00 du matin : départ des troupes

À 12h00 : arrivée des uhlands et de fantassins qui courent tout le village et envahissent les maisons. Occupation brutale qui effraie les habitants. Journée angoissante pour tous. Alors que le pain manque, les allemands exigent des provisions.

21 août 1914

Aucun changement dans le mouvement des troupes mais toujours les mêmes exigences pour la nourriture. Les allemands arrachent les pommes de terre dans les jardins et les champs, cueillent les fruits, tuent les pigeons et les poules, fouillent toutes les chambres des maisons et pillent. Plus de pain dans le village, les allemands ont tout pris. La rougeole est décelée, plusieurs logements sont évacués.

14h00 : alerte, rassemblement des allemands. La compagnie va vers Virton mais revient après une heure. Pendant cette courte absence, les habitants constatent la disparition de beaucoup de choses dont surtout du linge. À leur rentrée au village, les allemands restent en arme et paraissent attendre des ordres. On entend le canon vers Bellefontaine, Houdemont, Habay et Longwy.

19h00 : les allemands rentrent en chambre.

20h00 : alarme et rassemblement.

21h15 : nouveau rassemblement et formation en rang sur la route.

22h30 : départ définitif des uhlands et des fantassins vers Virton. Des troupes passent sans arrêt jusqu'à 5H00 du matin.

23h00 : arrivée de l'artillerie et chevaux jusqu'à 3h00 du matin, puis départ définitif. Il paraît qu'à Nobressart puis Habay, les troupes sont passées pendant 40 heures.

22 août 1914

08h00 : le canon tonne de toutes parts : Tintigny, Houdemont, Virton et Longwy.

10h00 : un régiment d'artillerie passe au galop vers Buzenol. Le canon tonne sans cesse. On entend aussi le feu des mitrailleuses et de l'infanterie. On aperçoit la fumée des incendies de Tintigny.

23 août 1914

On aperçoit la fumée des incendies de Tintigny. À 15h00 : alerte à Etalle où se trouve un état-major. Le téléphone militaire a été installé. Des voitures automobiles blindées circulent. Cinq voitures passent, elles sont occupées par des blessés. Plusieurs autres blessés sont à pied.

15h30 : les allemands prennent position en haut du village, rue de Virton. 21 soldats prisonniers français passent devant notre maison. Les allemands entourent notre propriété. Quelques-uns passent derrière le jardin et repassent par la maison du voisin.

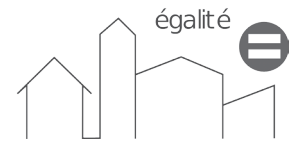
17h00 : nouvelle alerte. Rue Saint-Antoine, des français ar-

rivent de ce côté et auraient tué trois allemands qui, couchés, s'apprêtaient à tirer. Un docteur allemand est également tué. Débandade chez les allemands. Des chevaux sans cavalier montent la rue de Virton à toute allure. Coups de feu dans toutes les directions vers le cimetière, surtout Lenclos et au centre du village. Des cavaliers entrent dans la grange, débrident les chevaux et leur donnent l'avoine. Un avion passe près de la dernière maison de la rue du bois et laisse tomber une fusée que je vois éclater à 10 mètres du sol. J'entends des coups de feu devant et derrière la maison ; les soldats sont inquiets, excités et ne savent de quel côté s'orienter pour tirer. Il paraît que de très nombreux soldats français sont autour du village. (Dans la suite, on apprenait que ces soldats français étaient des rescapés des combats de Rossignol).

Nous nous réfugions à la cave. Un soldat allemand entre à la maison. Je le suis à la cuisine. Il demande de l'eau pour boire. Comme le bruit semble se calmer, je lui demande si c'est fini. Il répond négativement et sort. Je le suis au bout du corridor et de la porte d'entrée, je vois le feu chez Relette. Je veux sortir mais un soldat me met en joue sans toutefois tirer. Je vois repasser le régiment d'artillerie qui est monté à 10h00 puis je retourne à la cave. Peu après, de la cave, nous voyons le feu chez Joseph Peny (rue du bois). Les coups de feu ont repris de plus belle. On entend des vociférations en allemand. Des soldats entrent à la maison. Semblent très pressés et inquiets. Vont à la cuisine puis viennent à la porte de la cave. Nous devons monter et donner nos armes (que nous n'avons pas).

Les personnes et les places sont fouillées. Mon frère et moi devons partir avec les soldats. Après avoir fait nos adieux, nous laissons les femmes et les enfants à la maison. Tout le monde montre son inquiétude devant cette situation. Arrivés devant chez Posty, nous sommes remis à une autre troupe avec d'autres hommes du quartier. Nouvelle fouille des hommes. Puis criant et hurlant, les allemands nous conduisent devant la maison Kieffer où beaucoup d'hommes se trouvent déjà. Un groupe de femmes se trouve devant la maison de A. Collignon.

Il paraît que des scènes violentes se sont déjà passées. Des hommes ont été obligés de se coucher à même le sol et les allemands obligent d'autres hommes à marcher sur eux. Des coups de feu sont tirés sans raison apparente dans les fenêtres, les soupiraux, les lucarnes des greniers. Des hommes sont encore fouillés et dépouillés de leur canif, certains de leur argent. Les soldats arrachent aux porteurs le brassard de la Croix-Rouge. Sont malmenés devant moi et avec rudesse le docteur Simon et le vicaire Pierret. Fortement bousculés, menés à coups de crosse de fusils ou à la baïonnette, avertis que nous serons tous fusillés, nous arrivons à l'église. A l'entrée, nouvelle fouille. Des officiers injurient le doyen Jadot et le vicaire Pierret. Assis sur les chaises, tout le monde pense, prie et observe dans un silence complet tandis que de nombreuses sentinelles se promènent baïonnette au canon ? A chaque instant, de nouveaux stabulois et stabuloises, pris dans tous les coins du village sont amenés à l'église. Des hommes et des femmes de tout âge (dont des vieillards), des enfants et des



malades pris au lit. Peur, anxiété, terreur. Toute la nuit se passe sur la chaise.

23 août 1914

Dans l'église aucun changement. On se risque parfois à échanger de temps en temps un mot à voix basse avec son voisin. Dans la matinée, les allemands réquisitionnent des hommes. À leur retour, ils annoncent que vingt maisons ont été incendiées. Ont été fusillés et enterrés dans une fosse commune A. Lepage, E. Balon, G. Coulon, J. Lebrun. On a trouvé chez lui J. Paygnard, mort et brûlé. Aurait été fusillé dans sa cuisine à travers les carreaux C. Ricaille. Le vicaire Pierret a été pris dans l'église pendant la nuit puis martyrisé et finalement pendu au poteau téléphonique au centre du village ? La rue de Bellevue a été incendiée. 16 hommes de Lenclos ont été emmenés et conduits à pied à Arlon et parmi eux Simon Thuillier âgé de 78 ans.

Pour ne pas laisser les femmes seules à la maison, je demande à venir les chercher, ce que je puis faire sous la surveillance de deux sentinelles qui me donnent à peine le temps de prendre une casquette et un pardessus. Toute la journée se passe à l'église.

Le soir, les hommes conduits à Arlon rentrent exténués, le chemin ayant été effectué à pied et poussés constamment à coups de crosse. Ils ont été témoins des atrocités réellement barbares à l'égard d'un habitant de Vance. Deux d'entre eux, Marchal père et fils, de Sivry, après avoir subi de rudes bourrades en cours de route, à nouveau violentés à l'arrivée à l'église Saint-Donat à Arlon puis fusillés sans procès. Les autres ont passé la nuit au corps de garde du palais de justice sur des planches. Ont été aussi fusillés : C. Jacob, A. Peiffer et C. Chapelier.

24 août 1914

À l'église, l'atmosphère est irrespirable. Pour la première fois, les allemands autorisent les hommes à sortir sur la place de 07h00 à 07h30. Toutes les issues sont gardées par de nombreuses sentinelles et des mitrailleuses sont braquées sur l'église. L'après-midi, les allemands donnent l'autorisation aux femmes de sortir par groupe de vingt et pour 30 minutes afin de faire et d'apporter à manger aux hommes. Jusqu'à ce moment, les prisonniers de l'église n'avaient pu boire que de l'eau que les soldats voulaient bien apporter. Ma mère, s'étant rendue à la maison, est revenue avec les mains vides n'ayant pu trouver aucune casserole pour cuire quoi que ce soit et d'un autre côté, elle ne pouvait s'approcher de la cuisinière, les soldats occupant les lieux en nombre et se servant de tout.

25 août 1914

8h00 : les hommes peuvent rentrer chez eux. Ils doivent prévenir les allemands dès qu'ils aperçoivent un français ... L'autorité occupante oblige la présentation de 5 otages qui répondront des faits et gestes de la population. Les hommes profitent peu de la permission craignant donner prise à l'accusation maintes fois répétée d'avoir tiré sur la troupe alors qu'aucun fait d'espèce ne s'est jamais produit de la part des civils. La question du franc-tireur est toujours à craindre pour être exploitée. N'aurait-il pas de la part de l'occupant la recherche de la provocation ?

Il y a cependant des hommes qui profitent de l'occasion pour aller donner un coup d'œil à la maison. Triste vérité pour tout le monde. Tout a été pillé systématiquement, les armoires sont vides ou presque. Toutes les chemises d'homme, toutes les chaussettes, tous les mouchoirs, tous les essuie-mains ont été enlevés. Les meubles fermés à clef ont été forcés et vidés. Les glaces et les marbres brisés. Plus de draps de lit, plus de casseroles, plus de cuillères, fourchettes et couteaux. Tous les habits et la literie non-enlevés ont été dispersés à terre dans l'écurie, dans la cour et dans la rue. Tout a été fouillé : papiers, livres, registres ont été souillés de boue et d'encre ou déchirés. Beaucoup de livres manquent. Plus de provision d'aucune sorte. Deux cochons ont disparu. Il reste trois poules sur quarante. Plus de lapins. Plus de pigeons. Plus de bois de chauffage. Plus de foin. Plus de costume. Coffre démolé et vide. Les soldats allemands font la cuisine en bas, en haut. Trois foyers fonctionnent dans la cour et cinq dans la propriété arrière. Spectacle désolant.

N'ayant aucune possibilité de prendre quoi que ce soit puisqu'il n'y a plus rien, il faut se résoudre à retourner à l'église presque par nécessité. Toutes les maisons de la localité qui n'ont pas été incendiées, après avoir été pillée, ont été dépouillées de tout. Encore et toujours, peur et anxiété car le canon tonne toujours vers Tintigny, Virton et Longwy.

26 août 1914

Nous apprenons par des charretiers amenant des blessés qu'une grande bataille a eu lieu les jours précédents à Rossignol. Le canon tonne toujours. Bataille aussi à Ethe où il y aurait eu beaucoup de morts chez les soldats allemands. Le village serait presque complètement détruit et plus de 200 civils auraient été tués. A Tintigny, il resterait seulement une dizaine de maisons. Poncelle et Ansart détruits eux aussi. Plus de 100 civils morts dans la commune. A Rossignol, même situation. Là, une troupe française aurait été écrasée, laissant de nombreux morts et un important matériel.

À Etalle, on enterre chaque jour de nombreux blessés qui succombent. Beaucoup de maisons servent d'hôpital. À tout moment arrivent de nombreux blessés. L'autorité allemande découvre deux militaires français qui, déguisés, se trouvent dans l'église avec les habitants. Les allemands ayant trouvé l'uniforme de Constantin Lemoine, décédé, ancien capitaine d'infanterie, l'un d'entre eux l'endosse et circule dans le village. Les soldats balayent le village et font un peu partout des tas de débris, pailles, litières, vestiges des pillages des jours précédents.

27-28 août 1914

Pas de changement. Arrivée de nombreux blessés. Enterrement des morts. On n'entend plus le canon ? Les gens abandonnent peu à peu l'église et le samedi soir, il n'y reste presque plus de coucheurs. Les otages prennent leur tour de garde chaque jour à midi (heure allemande) pour 24 heures dans la maison du notaire Gerard (à ce moment, rue du moulin) sous la surveillance d'une garde importante. Il y a dans la même maison des prisonniers français. Les otages

lisent et jouent aux cartes. Les femmes ou les mamans apportent les repas. Le temps passe lentement. Ils pensent tout de même de temps en temps à leur responsabilité si, d'aventure, il y avait une action vraie ou fautive de franc-tireur. Espèrent que les risques sont minimes. Vers 16h00, de nouveaux soldats arrivent. Des charretiers de Buzenol amènent leurs bagages. Ils sont environ 300 et viennent remplacer ceux de l'active qui vont partir.

29 août 1914

C'est la première nuit passée à peu près tranquillement. On a pu dormir un peu. La dernière demi-heure d'otage semble toujours plus longue à elle seule que toutes les autres. Cette situation est ressentie par tous de la même façon. Les soldats réservistes nettoient la voie du tram. Les machines sont hors d'état de fonctionner. Les soldats d'active sont partis hier soir.

«Les chroniques d'Omer Dujardin» édité par le Syndicat d'Initiative d'Etalle

Une exposition des enfants pour les enfants

«Cent ans après, nous avons voulu donner à la commémoration de la Grande Guerre un caractère exceptionnel: un autre conflit mondial a suivi le premier. Comment cela a-t-il été possible ? Comment aurait-on pu l'éviter ? Notre premier devoir est de rendre hommage - en nous rappelant leurs noms et leur histoire - à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Nous avons aussi une leçon à tirer de ce tragique passé pour contribuer à garantir la paix et la liberté, pour consolider notre identité et nos valeurs, pour le rapprochement des générations et des peuples.»

P.L.

Un appel à projets fut lancé au printemps 2013 afin de sensibiliser les jeunes générations à la grande guerre. La commune d'Etalle s'est ralliée à ce projet en rassemblant les acteurs culturels et de l'éducation du territoire. De ce partenariat est née l'idée de faire réaliser une exposition aux enfants qui circulerait dans toutes les écoles, tous réseaux confondus, en 2014. Chacune d'entre elles a pris en charge une partie de l'histoire stambouloise et l'a retravaillée pour la raconter à sa manière. Développés par des écoliers, les sujets exposés ne sont pas de fidèles traités historiques mais constituent une exposition qui se veut ludique et accessible pour petits et grands.

Après un travail assidu des uns et des autres, quinze panneaux ont été réalisés reprenant ainsi des anecdotes locales, des photos, des œuvres personnelles, ... qui serviront de support aux enfants lors de l'itinérance de l'exposition. La créativité des jeunes est à noter: une pièce de théâtre a été montée par certains, d'autres ont créé des panneaux qui retracent l'histoire de leur village ou encore expriment l'horreur de la guerre en dessin.

Un autre partenaire s'est distingué par son interprétation: le centre d'éveil artistique. Les artistes en herbes ont relaté les événements marquants des attaques des 22 et 23 août à Etalle et en ont proposé une lecture fictive.

Alors que la bibliothèque, Archetal et le Syndicat d'Initiative regroupaient un maximum de documents, le corps enseignant a pu compter sur l'aide de bénévoles extérieurs tels que l'auteur Jean-Pierre Echterbille, Pierre Lemaire ou encore Joseph Collignon. Ce dernier a poursuivi son appui en nous permettant d'exploiter «les carnets de l'institutrice», la chronique parue dans le mensuel local «Le Gletton». Les travaux de correction ont été réalisés par l'ensemble des partenaires cités ci-dessus avec le soutien du comité du souvenir et de l'ensemble des bonnes volontés qui se sont alliées au projet.

Un remerciement spécial revient à l'asbl «Sur les Pas de la Mémoire» d'Etalle pour son implication dans la transmission de la mémoire collective ainsi qu'aux particuliers, à toutes ces personnes qui de près ou de loin ont apporté leur contribution pour aider les enfants à réaliser cette exposition.

L'exposition débutera à la commune d'Etalle à partir du 25 août et passera dans chaque école de septembre à novembre pour finir son parcours à la bibliothèque.

Les carnets de Nochet : Il y a cent ans ... Souvenons-nous

L'équipe rédactionnelle des carnets de Nochet a retracé l'histoire locale de la grande guerre dans une édition spéciale. Le carnet de 60 pages est disponible au Syndicat d'Initiative pour la somme de 9 euros.

Responsable: Anne Dussard - rue du marais, 42 - 6740 Sainte-Marie-sur-Semois

2. Archetal

« La toponymie est une source constante de questions pour qui s'intéresse au patrimoine local et à l'histoire de son coin de terre. A chaque nom de lieu, un nouveau questionnement naît de l'évocation qu'il donne ou du mystère dont il s'entoure. »

Extrait de :

Noms de lieux du grand Etalle- par Albert Lamand -1997

VANCE

Herbillon rapporte l'orthographe de 1230 Vans et se réfère à l'allemand wannen 1222 (source de 893), celui-ci est dérivé de l'anthroponyme germanique Wano. (Noms des communes de Wallonie – J. Herbillon). Herbillon cite également Carnoy (Origines des noms des communes de Belgique – A. Carnoy – 1948-1949) pour qui Vance viendrait d'un diminutif du même nom Wanico ou Wan-so.

Dans son livre « les Communes luxembourgeoises », Tandel signale que l'on écrit souvent Wenz au lieu de Wez. Elisée Legros (La frontière des dialectes romans en Belgique par E. Legros) signale que Vance est une des frontières par son extrémité nord-est des dialectes romans en Belgique, on retrouve souvent au nord-est d'Etalle et de Vance des toponymes de souche germanique. Vance reçut l'affranchissement au droit de Beaumont d'une charte de Louis V comte de Chiny et Thibaut comte de Bar en 1284. J. Haust (Enquête dialectale sur la toponymie wallonne – J. Haust) rapporte la graphie dialectale vance mais aussi vauce dans le parler de Châtillon.

Le gentilé est vaucetî et le blason populaire trouff.

RUE CHAVEZ

Appellation donnée par la commune de Vance avant la fusion à la rue reliant le village de Vance à sa section dénommée le faubourg. Cette appellation est une marque d'estime pour l'ancien bourgmestre André Chavez de Vance qui, dans les années 60, lança un premier lotissement dans cette rue de jonction afin d'endiguer l'exode rural frappant nos villages gaumais.

RUE DU FAUBOURG

Anciennement, les chaumières étaient regroupées à une certaine distance du centre de la localité. Ce quartier est parfois connu sous le nom de Faubourg (hors du bourg). Ce mot désigne le quartier hors de l'enceinte de la ville, cette partie du village de Vance était constituée d'un îlot de maisons que les extensions d'habitat ont fini par souder avec le village.

RUE DE LA PETITE CHAUVIÈRE OU CHANVIÈRE

Dans ses « diverses notes sur Chantemelle », R. Clause nous rappelle que : « au début du 19ème siècle encore, les chanvriers étalaient leurs bottes pour le rouissage dans les eaux stagnantes de l'étang au centre de Chantemelle ». Chauvière = altération probable de chanvière, terre où se cultivait le chanvre.

Dans le livre la Lorraine Belge (Mardaga) on peut lire : « Maintenant disparue, la chenevière au fond du jardin fournissait le chanvre nécessaire à la confection des toiles ». Verhulst nous rapporte qu'autrefois, alors que nos aïeules filaient encore pour les besoins de la maisonnée, chaque ménage avait sa chenevière, coin de terre très grasse réservé pour la culture du chanvre. Les tissages mécaniques ont fait remiser au grenier les rouets jadis si actifs, et les chenevières ont disparu de nos villages.

Mais historiquement, cette culture était importante car « on voit déjà en 1304, le bourg d'Ivois-Carignan, alors uni à la Gaume, accueillir une manufacture de draps, construire des rames et constituer un métier. Arlon suit de peu; ses drapiers reçoivent en 1345 un octroi qui les organise et leur garantit des prérogatives ». Le dialecte local a conservé le mot tchanvière pour chènevière, plantation de chanvre.

Comme le rappelle Miquel, « le chanvre est une forme primitive de culture textile, fort répandue dans nos régions car elle exige un climat particulièrement humide. La fibre, plus résistante que celle du lin, sert à faire des cordages mais aussi des vêtements grossiers pour les travailleurs. Le chanvre est de la même famille que le hachisch ou le cannabis et s'acclimate sous les climats pluvieux. Le chanvre, comme le lin, est entièrement utilisé: on tisse ses fibres pour la confection, on tresse pour les cordages, les graines (le chènevis) donne de l'huile, ou servent comme nourriture aux oiseaux ou comme amorce pour les pêcheurs. »

RUE DES CERISIERS

Les cerisi sont les cerisiers en dialecte local.

La toponymie des plantes est intéressante en ce qu'elle apporte des notions sur les récoltes ou les plantations locales. Comme le rappelle P. Miquel dans son livre « Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France » « les cerises ont été un fruit très apprécié en Gaule, car outre ces qualités de fruit, la cerise avait également un usage médicinal, comme diurétique en raison de sa riche teneur en potassium. La queue servait pour faire des potions, et l'écorce pour combattre la fièvre. »

RUE DES GAMELLES

Dans le fascicule « Origines lointaines du folklore Arlonais » F. Giersch signale que : « le mot gamelle, qui désigne aujourd'hui le récipient bien connu des militaires, dérive du latin camella, qui signifie, voûte, plafond voûté. La rue de la gamelle du village de Vance longe le jardin du manoir-ferme Thiéry et se dirige vers la colline du gibet où se déroulait la cérémonie de la bûle. Le mot rue des gamelles serait une innovation due à l'oubli du sens ancien du mot gamelle. Coïncidence significative, la rue des gamelles de Vance, comme celle d'Arlon, mène au « grand feu ».

Contrairement au site d'Arlon, celui de Vance n'a pas été bouleversé par des travaux successifs de construction de remparts. Peu avant le gibet, où a été édifié le château de Vance, on pénètre dans un chemin creux, en cul-de-sac, qui se termine au-delà du gibet dans un pré. La chaussée romaine Reims-Trèves n'en est pas éloignée.

Le chemin creux porte le nom de chavée du latin cavéa. Les rues de la gamelle d'Arlon et de Vance menaient-elles à une petite voûte, une petite chapelle de Mithra ? La voûte caractérise les Mithraea et symbolise la voûte céleste.

RUE DU GIBET

Toponyme rappelant les époques médiévales où les sentences de justice condamnant à mort signifiaient la mort par pendaison.

Fouss rapporte que c'est sur le gibet que le grand feu (ou bûle) de Vance se déroulait jusqu'en 1929. (Le grand feu ou la bûle – 1940 - PG)

RUE DU BOCHELET

Du patois bochelet signifiant petit bois, bosquet. A rapprocher du mot italien boschetto = petit bois. Le nom de rue a pris le nom du lieu.

RUE DES ROSES

L'appellation rue des roses a été prise par le CC d'Etalle en date du 11 mai 1978 pour remplacer l'appellation rue des écoles attribuée à Vance avant la fusion des communes.

RUE DU BAN DE VILLERS

Chemin menant au territoire de Villers. Du temps de la féodalité, le ban signifiait l'ensemble des vassaux tenus au service des armes envers un suzerain et par extension la convocation de ceux-ci dans ce but. Le terme dialectal ban signifie encore aujourd'hui le territoire communal. L'expression ban de Villers veut donc dire territoire de la commune de Villers.

RUE DU BRU

Bru dérive de brul, brou, breucq qui signifie marais ou terres humides et de grande étendue. (Histoire de Vance par J. Massonnet). On retrouve avec le même sens brouck en néerlandais et brück en allemand.

RUE DES JUIFS

Comme dans beaucoup de villes ou villages, nous retrouvons cette rue des juifs dans l'entité stabuloise. Cette com-

munauté a toujours été anciennement fort répandue et on retrouve dans les textes de Verhulst (La Lorraine Belge) la note suivante dans son chapitre sur le régime foncier en Gaume : « Notons aussi l'action d'un syndicat français, les Juifs de Montmédy, ainsi qu'on les désigne dans la région, toujours à l'affût de domaines à acheter comptant pour les revendre par parcelles séparées... »

Comme le rappelle Miquel (Petite histoire des noms de lieux, villes et villages de France), "jusqu'aux temps de la conquête arabe, les juifs étaient compris dans les populations venues d'Orient que l'on appelait en Gaule les Syrii. Souvent négociants ou voyageurs, ils s'attardaient dans les régions de passage... Ils s'installaient également dans l'est (de la France), en Alsace et jusque sur les bords de la Meuse et de la Moselle. Ils étaient parmi les plus anciens habitants de la Gaule romaine... Ils habitent des quartiers réservés où ils sont parqués pour des raisons religieuses. Ils subissent périodiquement en France, comme dans les autres pays catholiques, des persécutions du pouvoir. Les chrétiens leur reprochent, au temps des premières croisades, d'aider leurs ennemis les Turcs à attaquer les convois de pèlerins. C'est avant la première croisade, en 1096, que les premiers pogroms ont lieu sur les bords du Rhin.... L'antisémitisme correspond d'abord à l'esprit de croisade, au renouveau de la foi qui pousse chevaliers et menu peuple sur la route de l'Orient. Alors, les juifs sont enfermés dans des quartiers réservés des villes, pour qu'ils n'aient pas de contact avec la population chrétienne. On les oblige à porter un chapeau pointu et une petite roue: la rouelle. La persécution ne tarde pas..."

RUE DU RUISSEAU

La rue mène au ruisseau.

RUE DE LA SEMOIS

La nouvelle appellation rue de la Semois fut décidée en CC d'Etalle le 11 mai 1978 pour remplacer l'ancienne appellation de la grand'rue dans le village de Vance. La Semois prend sa source à Arlon et se jette dans la Meuse en France.

3. Le Centre d'Art Contemporain

Saison d'expositions «La voie des séries» dans le cadre de l'inauguration de l'Espace René Greisch

Vernissage le 5 juillet à 16h00

Soyez curieux en juillet et en août et venez découvrir de nombreux artistes sur le magnifique site de Montauban

Christine Mawet (B) - supports multiples

Anne-Marie Klenes (B) et **Lukas Kramer (D)** - installation / peinture

Mélanie Lecointe (F) - céramique

Xavier Dumont et Monique Calande (B) - installations

Thierry Bontridder (B) - installation

Renseignements:

www.caclb.be

063 22 99 85

4. Le Syndicat d'Initiative

Avec l'arrivée du soleil, des envies d'évasion voient le jour. Le Syndicat d'Initiative met à votre disposition diverses cartes de balade et dépliants pour vous permettre de (re)découvrir notre magnifique région.

Heures d'ouvertures:
de 09h00 à 12h00 du lundi au vendredi
063.45.67.87 - si.etalle@skynet.be

5 ET 6 JUILLET : PORTES-OUVERTES DU SI

Le Syndicat d'Initiative ouvre ses portes le temps d'un week-end et vous propose des activités mettant en avant les joyaux de notre si belle commune.

Le samedi 5 juillet, deux parcours en calèche seront proposés, guidés par nos bénévoles. Les villages de Villers-sur-Semois (départ de l'église) et de Vance (départ rue du bru) seront l'espace d'une après-midi redécouverts pour le bonheur des petits et des grands. Le patrimoine exceptionnel de notre entité sera revisité au pas de chevaux gaumais.

Participation de 3€ par adulte et 2€ par enfant.
Réservation souhaitée par téléphone ou par mail:
063/456787 - si.etalle@skynet.be

Le dimanche 6 juillet, les familles pourront se retrouver pour une véritable chasse au trésor dans les bois et le village d'Etalle de 14h30 à 17h00. Au fil des énigmes les enfants pourront en apprendre plus sur la richesse de leur patrimoine. Un goûter artisanal les attendra au retour ainsi qu'une récompense pour les plus rapides !

Participation par enfant : 3€
Rendez-vous au 18, rue du moulin le dimanche à 14h15

A la hauteur de ses motivations. Une exposition dans les locaux du SI au 20, rue du moulin retracera l'Histoire de notre Syndicat !

20 JUILLET : FÊTE NATIONALE

Le 20 juillet prochain la rue sera de nouveau rendue aux stabulois qui pourront profiter aux sons des harmonies de l'Entité des festivités prévues pour la fête Nationale ! L'ambiance chaleureuse sera bien sûr au rendez-vous donc n'hésitez pas à nous rejoindre !

JUILLET & AOÛT

Juillet et Août seront encore l'occasion de se balader au crépuscule autour de Montauban et d'Huombois ! Une nouvelle fois les SI de Tintigny et d'Etalle s'unissent pour vous proposer quatre balades crépusculaires qui raviront petits et grands dans une ambiance conviviale. Retrouvez-nous le 29 juillet à Montauban et le 12 août à Huombois vers 19h00 !

5. Des nouvelles des écoles

La commune d'Etalle a la chance d'accueillir sept écoles maternelles et primaires.

Chacune avec ses spécificités, toutes proposent à vos enfants un enseignement de qualité grâce à une équipe pédagogique dynamique et motivée.

Un accueil extra-scolaire est organisé dans toutes les écoles afin de s'adapter à la vie active des parents.

Votre enfant est en âge de fréquenter les cours de récréation ? Vous pouvez prendre contact avec les directeurs qui vous fourniront les renseignements nécessaires.

CONTACTS

Ecole communale de Buzenol

Rue des lilas, 53
Willy Sanem
063.45.63.55

Ecole communale de Chantemelle

Place de l'école,3
Fabienne Genatzy
063.45.64.57 - <http://users.swing.be/sw266362>

Ecole communale d'Etalle

Rue Fernand-Neuray, 36
Nadia Angelini
063.45.62.10

Ecole de la Communauté française d'Etalle

Rue du termezart, 16
Anne Debreux
063.45.71.02 - <http://www.ecoles.cfwb.be/etalle01>

Ecole libre de Sainte-Marie-sur-Semois

Grand-Rue, 68
Martine Muttesch
063.45.63.44

Ecole communale de Vance

Rue des roses, 52
Fabienne Genatzy
063.45.64.57

Ecole communale de Villers/Semois

Rue Joseph Weicker, 40
Willy Sanem
063.41.22.26

6. Kadécole

Dans le cadre du dispositif Kadécole mis en place par l'IMP «La Providence», projet qui a pour objectif de prendre en charge des jeunes en décrochage scolaire dans différents ateliers, plus particulièrement un atelier boissellerie. Nous recherchons afin de développer ce dernier, différentes essences de bois.

Mais uniquement:
des lattes de sommier Latoflex, des planches en sapin, hêtre, chêne, ...
des plaques ou planches de MDF.
des plateaux de vieux meubles ou tables.

Nous nous déplaçons pour évacuer le matériel adéquat.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS:
IMP La Providence - 103, rue des écoles - 6740 Etalle
0499.28.36.44 - 0496.30.85.11
kadecole@implaprovidence.be

7. Place aux enfants

PLACE AUX ENFANTS - SAMEDI 18 OCTOBRE 2014 :
APPEL AUX BÉNÉVOLES

Cette année encore, les enfants de 4ème, 5ème et 6ème primaires du grand Etalle auront l'occasion de partir à la découverte du monde des adultes, de s'approprier leurs espaces de travail ou de loisirs et de participer concrètement à leurs activités, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles, sportives, etc. C'est une véritable journée d'échange et de partage entre enfants, hôtes et accompagnateurs !

Vous avez envie de participer ?

Vous souhaitez faire découvrir votre métier ou votre passion et ouvrir vos portes à un groupe d'enfants ?

Ou vous souhaitez accompagner un groupe d'atelier en atelier et vivre une journée enrichissante avec les enfants et les hôtes qui vont recevoir ?

Alors soyez partenaires de cette belle opération !

On compte sur vous !

Merci d'adresser vos intentions de participation à
Virginie Roelens - 063 45.51.74
virginie.roelens@gmail.com

8. Eté solidaire

Eté solidaire se veut porteur de valeur de citoyenneté et d'échange. Pour ce faire, un projet d'aménagement des zones récréatives de la commune est proposé. Il s'agira de poser des marquages permanents au sol à proximité de plaines de jeux, de maisons de villages, de centres sportifs ou de cours de récréation. Ceux-ci représenteront des jeux typiques tels que la marelle, collin maillard, le loup, ... illustrés par des contes.

Cette opération annuelle permet aux communes, CPAS et sociétés de logement de service public d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant, durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux d'utilité publique dans leur environnement proche (embellissement de quartier, aide aux personnes défavorisées ou handicapées, etc.).

Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes et de rapprocher les générations, tout en procurant une première expérience de travail salarié.

Partenaire pour la troisième année consécutive, la commune d'Etalle a déjà deux projets réussis à son actif.

Soutenus par Mickaël Crépin, les jeunes ont réalisé l'aménagement de la Roseraie, la maison communautaire pour personnes âgées en représentant de grandes figures modernes telles que Picasso, Edith Piaf, etc.

Les valeurs citoyennes propres aux pompiers ont été imaginées dans leurs nouveaux locaux.

Cette année, l'opération est soutenue par la bibliothèque et proposera de nouvelles aires de rencontre pour les habitants, petits et grands du même quartier.

L'aménagement, réalisé par des étudiants, se fera dans des endroits ouverts et sécurisés afin d'offrir aux enfants de nouveaux espaces de loisirs. Les chantiers prioritaires seront situés à :

1/ Sainte-Marie sur la place face à la crèche communale et entourée par le centre communautaire pour personnes âgées et une plaine de jeux.

2/ Chantemelle sur la place accolée à la salle du village et située à deux pas de l'école maternelle et primaire.

3/ Buzenol sur la place face à la salle du village et située à deux pas de l'école maternelle et primaire.

4/ Vance sur la place accolée à la salle du village et située à deux pas de l'école maternelle et primaire.

9. Prime à la vie chère (dernière minute)

Le formulaire est téléchargeable sur le site de la commune

ART. 1 Une prime annuelle aux familles est allouée par la Commune d'Etalle aux conditions arrêtées ci-après.

ART. 2 Le montant de la prime est de 60 € par enfant qui, au 1er janvier de l'exercice considéré, est régulièrement inscrit aux registres de la population de la Commune d'Etalle et qui bénéficie d'allocations familiales à charge d'un Etat ou d'une institution de l'Union Européenne

ART. 3. Le montant de la prime est doublé en faveur des enfants bénéficiant d'allocations familiales majorées pour handicap ou maladie.

ART. 4 La prime est liquidée en faveur du parent qui au 1er janvier de l'exercice considéré, est régulièrement inscrit au registre de la population de la Commune d'Etalle. Si les deux parents sont inscrits à ce registre à cette date, la prime est liquidée en faveur du parent allocataire.

ART. 5 La prime sera versée sur un compte financier ouvert au nom du parent pouvant prétendre au paiement en vertu de l'article 4, sur demande introduite par ce dernier auprès de l'administration communale au plus tard le 30 juin de l'année en cours.

ART. 6 La demande contient les noms, prénoms, sexe, profession et domicile du parent demandeur et du ou des enfants considérés. Elle est datée, signée et accompagnée d'une attestation de la caisse d'allocation familiale ou de l'organisme payant établissant le droit de l'allocataire pour le ou les enfants considérés au 1er janvier de l'exercice en cours. Le cas échéant, un justificatif établissant le droit à l'allocation majorée est joint à la demande.

ART. 7. La prime n'est versée qu'une seule fois par an et par enfant.

ART. 8. Le collège communal est chargé de l'exécution du présent règlement et du règlement des contestations éventuelles.

10. Locomobile

La Locomobile est un Taxi-social mis en place en partenariat avec votre commune et la province à destination des personnes moins mobiles ou socialement défavorisées (ceci concerne toutes les personnes de plus de 65 ans mais aussi les bénéficiaires du RIS, les demandeurs(euses) d'emploi, les bénéficiaires de l'aide du CPAS, ...)

- La réservation vous est confirmée directement (heure de prise en charge, coût de la course, ...)
- Le Call-Center vous demandera de bien préciser votre demande lors de la réservation: nombre de personnes, adresses de départ et de destination, heure du rendez-vous, durée de la réservation, ...
- Les enfants de moins de 14 ans doivent toujours être accompagnés d'un adulte responsable
- Tout désistement doit faire l'objet, le plus rapidement possible, d'un appel au Call-Center sans quoi, vous privez quelqu'un d'autre de nos services.
- Nous sommes un taxi-social, n'ayez donc pas peur de faire une demande. Toute demande sera analysée pour proposer la solution la plus adéquate possible.

Quelques petits conseils de Séverine, votre chauffeur:

«Vous voulez rendre visite à votre conjoint(e) qui séjourne à l'hôpital, participer à des activités du Club des aînés, faire vos courses, vous rendre chez l'opticien, ... N'hésitez pas à faire appel à mes services.

Je suis également là pour vous aider et vous accompagner. Je peux vous aider à porter vos courses, à monter et descendre du véhicule, à aller jusqu'à la salle d'attente du médecin, ...

Soyez prêt pour l'heure prévue avec le Call-Center, cela me permet de respecter l'horaire de la journée et de ne pas faire attendre la personne suivante.

Je dois respecter la feuille de route et je ne peux pas faire de changement en cours de route, prenez donc bien le temps d'expliquer votre demande au Call-Center»

La réservation est obligatoire au 0800/25.115

11. Logésud

Vous êtes propriétaire, votre emploi du temps est chargé et vous désirez être soulagé des soucis de la gestion de votre logement.

Faites appel à Logésud !

Logésud est une agence immobilière sociale (AIS) agréée par le Gouvernement Wallon qui a pour objectif de favoriser l'accès au logement aux personnes ayant des faibles revenus. Dans cette optique, l'AIS joue le rôle d'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire tout en y intégrant un aspect social.

Concrètement :

Après un premier contact, une visite est organisée avec le gestionnaire afin de vérifier que le bien susceptible d'être mis en location respecte les normes de salubrités édictées par le Code Wallon du Logement. Si le logement répond à ces critères, une proposition est faite au propriétaire. Le montant du loyer devant être adapté aux revenus du locataire, la proposition sera donc inférieure au loyer habituellement demandé pour le bien concerné et l'AIS se réserve une commission de 10% du loyer par mois. Cependant, le propriétaire jouira de multiples avantages. En effet, en mettant en location un bien dans une AIS vous avez la certitude d'être payé et ce, même si le locataire est en défaut de paiement. De plus, nous garantissons la remise en état du bien dans le cas où le logement aurait subi des dégâts.

Enfin, le propriétaire qui met en gestion un logement dans une AIS est exonéré du précompte immobilier.

Tout au long de la prise en gestion du logement, un accompagnement social du locataire est mis en place. Cela se concrétise par des visites régulières du travailleur social qui veille à ce que le logement soit entretenu en « bon père de famille ». Si nécessaire, il aidera le locataire dans ses démarches administratives (octroi d'une garantie locative, souscription à une assurance incendie, etc.).

Logésud constitue un excellent moyen pour concilier les intérêts des propriétaires et des locataires les plus démunis dont les moyens financiers ne leur permettent pas toujours d'accéder au secteur locatif privé.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 063/212.421.

logesud@gmail.com

12. La Roseraie

Dans le cadre de l'appel à projet 'Bien Vieillir' organisé par la Province du Luxembourg, La Roseraie a reçu une bourse pour la mise en place de « Pirouette et Pot'âgés » par la création d'un jardin potager adapté aux aînés, en collaboration avec la crèche communale Pirouette.

Quelques objectifs :

- Répondre à la demande des aînés
- Créer du lien entre les aînés et les enfants de la crèche voisine
- Favoriser le partage de connaissance
- Valorisation de la personne âgée et de ses compétences
- Intégrer la Roseraie dans le village en favorisant les échanges avec les habitants

Plusieurs rencontres avec les enfants se sont déroulées :

- Lecture de petites histoires de jardinage par les aînés.
- Lors de la chasse aux œufs que les aînés organisent pour les plus petits, 'les cloches' ont déposé différentes sortes de graines à semer.
- Les petits sont venus semer des graines de haricots, individuellement avec un aîné, ils ont mis la terre dans des petits pots spéciaux, puis les graines.

Le tout a été placé dans une mini serre que les enfants ont repris à la crèche pour voir les graines germer et les pousses se développer.

Succès du projet :

- A force de rencontres, certains enfants, craintifs au début, prennent doucement l'habitude de venir nous voir. D'autres, ayant trouvé leur place tout de suite, sont un peu comme chez eux dans nos locaux, n'hésitant pas à venir embrasser nos aînés dès qu'ils arrivent.
- Les aînés sont quant à eux ravis des rencontres proposées, certains n'hésitant pas à venir plus tôt que d'habitude pour ne pas rater ce moment.

Voilà un projet bien commencé, qui va continuer tout l'été jusqu'à la dégustation de nos produits.

13. Avis d'urbanisme

L'administration communale dont les bureaux sont établis à 6740 ETALLE rue du Moulin 15 fait savoir qu'elle a introduit une demande permis d'urbanisation, ayant trait à un terrain sis à Etalle au lieu-dit « A Mouche d'Etthe », cadastré Etalle 1ère Division Section « C » 1712A, 1728F, 1717B, 1724B, 1726G, 1738A, 1722A, 1721A

Le projet consiste en l'urbanisation d'un terrain et présente les caractéristiques suivantes :

- Il doit être soumis aux mesures de publicité en application de l'article 330.7° : « Les demandes de permis de lotir ou de permis d'urbanisme relatives à des constructions groupées visées à l'article 126 qui portent sur une superficie de 2 hectares et plus ».

- Le projet comporte une étude d'incidences sur l'environnement.

- le projet implique la création de voiries communales, application du décret du 06.02.2014

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 14 juin 2014 au 14 juillet 2014.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 14 juillet 2014 de 14 heures à 15 heures au Bureau communal.

Le dossier peut être consulté à Etalle au Bureau communal du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et le samedi de 10 heures à 12 heures.

Des explications techniques seront fournies, par Monsieur Dellacherie, Géomètre, Auteur du projet - 063/45.57.82.

15. Zone de la Police de Gaume

Chiens errants

La zone de police de Gaume vous rappelle les prescriptions légales en matière d'identification et d'enregistrement des chiens ainsi que le contenu du règlement général de police sur la circulation, la divagation des chiens et la détention de chiens dangereux.

Identification – Enregistrement des chiens :

Tous les chiens nés après le 1er septembre 1998 doivent être identifiés (micropuce – tatouage) et enregistrés, avant l'âge de 4 mois, auprès de l'ABIEC, Association Belge d'Identification et d'Enregistrement Canin - asbl, 1060 Bruxelles, BP 168.- (Tel : 070/ 222.445) - www.abiec.bvirh.be

Règlement général de police – Circulation et divagation des chiens :

Les communes de la zone de police de Gaume ont voté un règlement de police dont un chapitre traite de la détention et de la circulation des chiens (art 59 à 69 du règlement).

14. Enquête publique

Parce qu'on ne peut pas rester sans rien faire face au dérèglement climatique; parce que notre environnement et la qualité de l'air que nous respirons doivent sans cesse être améliorés; parce que nous avons besoin de vraies solutions énergétiques, parce que nous devons transmettre à nos enfants un monde plus sain: la Wallonie s'engage pour le climat !

Avec le Plan Air-Climat-Energie, votre région s'est dotée d'un véritable plan d'actions concrètes vers le monde de demain, vers une société plus respirable. Parce que c'est de votre avenir qu'il s'agit, nous avons besoin de votre avis. Donnez-le dans le cadre de l'enquête publique organisée du 23-06 au 08-09 inclus.

Un exemplaire du plan ainsi qu'un résumé sont consultables dans votre commune et sur le site internet: www.awac.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat:

- soit via le site internet
- soit par courriel awac.spw@gmail.com
- soit par courrier postal à votre administration communale
- soit par courrier postal au Secrétariat de l'Agence wallonne de l'Air et du Climat
Avenue Prince de Liège, 7/bt2
5100 Jambes

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir:

- du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00
- le samedi de 10h00 à 12h00
au service urbanisme de la commune.

Nous vous rappelons quelques principes de ce règlement :

- 1) Le propriétaire d'un chien, ou le détenteur, en est toujours responsable.
- 2) En agglomération, les chiens doivent être tenus en laisse.
- 3) Il est interdit de laisser errer un chien sans surveillance en quelque lieu que ce soit.

Ce phénomène représente une véritable nuisance pour la population. Il a un impact direct sur la qualité de vie dans nos rues et quartiers : nuisances sonores – propreté – dégradations – insécurité....

Outre le procès-verbal (sanction : 350 euros maximum), le Bourgmestre pourra réclamer les frais de garde, d'entretien et de transfert vers le SRPA + l'éventuelle intervention du vétérinaire (sans oublier les frais que la SRPA pourra réclamer en cas de transfert vers cet organisme).

Autre rappel :

Tout détenteur ou propriétaire de chien est tenu au nettoyage des déjections laissées par son animal.

Règlement général de police – Chiens dangereux :

- 1) Tout chien qualifié dangereux qui se trouve dans un lieu public doit porter la muselière.
- 2) Tout détenteur d'un chien de ce type est tenu de clôturer sa propriété pour empêcher la fuite de son chien sur la voie publique ou les propriétés voisines.
- 3) Lorsque le propriétaire d'un chien qualifié dangereux néglige de donner une suite immédiate aux injonctions de la police quant à la garde de l'animal et que celui-ci présente ou a présenté une menace pour un tiers, le chien pourra être saisi aux frais du propriétaire et emmené dans un refuge. Si le chien représente un danger grave pour la sécurité publique, il pourra être euthanasié aux frais du propriétaire.

Votre courrier est précieux

Tout naturellement, vous avez envie de recevoir votre précieuse correspondance à temps et en parfait état. Vous pouvez aider les facteurs à vous offrir un service optimal. En disposant d'une boîte aux lettres adaptée, placée à un endroit facilement accessible, en bordure de voie publique, vous facilitez le travail de votre facteur et vous avez la garantie de recevoir votre courrier à temps et en bon état.

Les 6 règles obligatoires pour une bonne réception du courrier :

Emplacement

Votre boîte aux lettres doit se trouver à la limite de la voirie*.

Dans les habitations comptant plus de 4 boîtes aux lettres, les boîtes peuvent être placées soit sur la porte d'entrée, soit au rez-de-chaussée à un endroit facilement accessible et bien éclairé.

Accès

L'accès à la boîte aux lettres doit toujours être libre et sans danger.

Ouverture

Votre boîte doit présenter une ouverture d'au moins 23 cm de large et 3 cm de hauteur.

Taille

Votre boîte doit être suffisamment grande pour pouvoir recevoir une grande enveloppe (format C4).

Hauteur

L'ouverture de votre boîte doit se situer à une hauteur de 70 à 170 cm.

Numérotation

La numérotation de votre boîte doit être visible et lisible depuis la voirie (y compris dans l'obscurité).

Précaution non obligatoire, mais vivement conseillée : indiquez le nom de tous les habitants sur la boîte aux lettres.

Numéro de boîte

Si plusieurs numéros de boîtes ont été attribués à un seul numéro de maison, les numéros de boîte doivent être mentionnés de manière lisible et visible sur ou à proximité des boîtes aux lettres correspondantes. Cette numérotation doit suivre un ordre logique et se composer, de préférence, uniquement de chiffres.

Précaution non obligatoire, mais vivement conseillée : indiquez le nom de tous les habitants sur la boîte aux lettres.

*Vous pouvez également retrouver ces règles dans l'arrêté ministériel du 20/04/2007. Moniteur Belge – 01 juin 2007.

Prévention cambriolage

Vous partez en vacances ?...Alors dans ce cas :

- Verrouillez correctement portes et fenêtres. Vérifiez la solidité de celles-ci
- Vérifiez tous les accès possibles à votre habitation (souterrain, grille,...)
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur signalant votre absence
- Ne donnez pas l'impression que votre maison est inhabitée
- Faites vider votre boîte aux lettres régulièrement par une personne de confiance
- Prévenez vos voisins de votre départ et demandez-leur de veiller sur votre domicile
- Placez des minuteries pour vos luminaires (on en trouve dans la plupart des magasins de bricolage ou d'électricité)
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent ou objets de valeur à votre domicile
- Déposez bijoux et objets de valeur dans un coffre bancaire
- Il est particulièrement utile de marquer vos objets de valeur à l'aide d'un code
- L'identification sera facilitée en cas de vol. Notez la marque, les numéros de série et toutes les particularités de vos objets de valeurs. Photographiez-les

Avant votre départ, vous pouvez demander la surveillance gratuite de votre habitation durant votre période de vacances :

- Via le site www.policedegaume.be (au moins 10 jours avant votre date de départ)
- En vous rendant auprès d'un des postes de police de notre zone.

16. Passeport biométrique

Depuis le début de cette année, l'administration communale dispose d'un système biométrique pour la commande des passeports.

Ceci implique la prise d'empreintes et le scanning de la photo d'identité. Une série d'opérations obligatoires qui allongent le temps pour récolter les données nécessaires à l'établissement du passeport et donc la longueur de la file d'attente au service population.

Aussi, afin de limiter au maximum le temps d'attente de chacun, si vous souhaitez vous présenter le samedi matin pour commander un passeport, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec Madame Dodeur Christine au 063.45.01.18 ou avec Madame Carine Ridole au 063.45.01.19.

Piscines de jardin, pièces d'eau = danger pour les enfants

Chaque année, des personnes meurent accidentellement par noyade. Si chaque mort est une mort de trop, quoi de plus pénible lorsqu'il s'agit d'un enfant. Par ailleurs, sans être nécessairement mortelles, les conséquences d'une noyade peuvent être dramatiques: hospitalisation, réanimation, rééducation, choc psychologique, séquelles psychomotrices, handicaps plus ou moins lourds, etc.

Sont particulièrement mis en cause dans ces accidents, l'absence de moyens de protection du point d'eau ou de la piscine et le défaut de surveillance.

En Belgique, au contraire de la France, il n'existe aucune réglementation spécifique.

Quelques précautions s'imposent néanmoins pour prévenir l'accident:

- Toujours rester aux côtés d'un enfant lorsqu'il est dans l'eau; quelques centimètres d'eau suffisent pour se noyer. La présence constante aux abords de personnes en nombre suffisant et à même d'intervenir en cas de nécessité est primordiale;
- Les pièces d'eau, piscines et pataugeoires doivent faire l'objet de moyens de protection adéquats les rendant inaccessibles aux enfants: une clôture d'une hauteur d'au moins 1m10, munie d'un portillon est vivement conseillée. Cette barrière de protection est construite de façon à empêcher le passage d'enfants de moins de 5 ans par enjambement ou escalade ou par ouverture non intentionnelle des moyens d'accès;
- Enlever les jouets flottants à la surface de la piscine; Mettre hors de portée de l'enfant les produits d'entretien de la piscine;
- Etc

Des conseils supplémentaires peuvent être obtenus sur le site de l'office national de la naissance et de l'enfance www.one.be

17. Kids-ID

La Kids-ID est un document d'identité et de voyage reconnu dans toute l'Europe pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. En Belgique, ce document n'est pas une obligation en soi. Par contre, pour des voyages en Europe, les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être en possession de celui-ci. Si vous projetez de partir en vacances avec vos enfants, veillez donc à demander ce document à temps.

Demandez la Kids-ID auprès du service population de la commune. L'enfant doit être présent au moment de l'introduction de la demande.

Compte tenu de la confection et la livraison d'une Kids-ID qui prennent en moyenne trois semaines, n'attendez pas le dernier moment pour demander ce document avant de partir en vacances.

Formalités

Photo d'identité conforme, c'est à dire: fond blanc (pas de bonnet sur la tête). Les photos scolaires acceptées auparavant ne le sont plus.

Coût du document d'identité

6 euros (coût de la fabrication), la commune n'applique pas de taxe communale.

Validité du document d'identité

3 ans ou à défaut jusqu'à la veille du douzième anniversaire de l'enfant.

Si votre enfant est déjà en possession d'une carte Kids, veillez à en contrôler la date de validité. En effet, le registre national ne prévoit pas de convocation automatique pour le renouvellement des cartes Kids-ID.

18. Autorisations

Si votre enfant doit se rendre à l'étranger, il doit être muni:

1. d'une carte d'identité avec photo, délivrée par l'administration communale
2. d'une autorisation parentale dont les signatures seront légalisées par le Bourgmestre, si l'enfant a moins de 18 ans et qu'il voyage non accompagné de ses parents.

Ci dessous, un exemple d'attestation:

Je soussigné (coordonnées du parent qui a la garde de l'enfant) autorise mon fils (ma fille) (coordonnée de l'enfant) à se rendre (pays de destination) pendant la période du ... au ... (et si possible préciser la personne ou l'organisme qui accompagne l'enfant).

Date :

Signature (nom – prénom)

19. Bibliothèque

« Le mois de jouer est le premier mois des vacances. Après vient le mois doux, puis le mois de s'étendre. » Pef

Les vacances approchent à grands pas alors venez faire le plein de livres pour la saison estivale !

Que vous ayez besoin d'un roman pour paresser au soleil ou de livres audio pour pallier la monotonie des longs trajets, nous vous ouvrons grand nos portes jusqu'au samedi deux août.

Nous vous accueillons avec plaisir:

le mardi de 13h30 à 18h30

le mercredi de 08h30 à 12h00 - de 13h30 à 17h30

le jeudi de 13h30 à 17h30

le vendredi de 08h30 à 12h30

le samedi de 08h30 à 12h30

Après quoi, la bibliothèque ne sera plus accessible au public jusqu'au 30 août inclus afin de permettre aux bibliothécaires de remettre de l'ordre dans les rayons, d'assurer l'opération Été Solidaire et de prendre elles-aussi quelques congés.

20. Clérieux - Camps de vacances

L'Administration communale propose aux enfants des vacances au soleil à Clérieux. Il reste encore quelques places de disponibles:

Période:

Du 18 juillet au 28 juillet 2014.

Age:

De 7 à 13 ans.

Logement :

Le logement aura lieu dans le bâtiment dont la commune est propriétaire ; le confort y est de très bonne qualité.

Encadrement :

L'encadrement se fera par des moniteurs qualifiés.

Prix :

Il est fixé à 220 euros et comprend le voyage aller-retour en car, l'hébergement et la nourriture.

Inscriptions et renseignements :

Il est souhaitable de s'inscrire dans les meilleurs délais en contactant Martine Andreux à l'Administration communale:

063.45.01.21

du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures
le samedi de 10 heures à 12 heures.

21. Clérieux - Jumelage

C'est aux petites heures, le jeudi 29 mai 2014, que les stabulois sont partis d'Etalle direction Clérieux (Drôme-France) pour le jumelage.

Ce sont cinquante villageois qui participent cette année au 27ème anniversaire dont seize pour la première fois.

Dès le départ, l'ambiance festive est de la partie. Après un voyage agréable et une courte halte au Club (bâtiment appartenant à la commune d'Etalle où les enfants partent en camp de vacances), les jeunes abordent le drapeau du jumelage et précèdent le bus à pied pour aller à la rencontre de nos amis clérieuseois. Chacun découvre ou retrouve sa famille hôte sous un soleil radieux.

Le verre d'accueil rassemble tout le monde au Parc de l'Amitié inauguré en 2007 pour le vingtième anniversaire du jumelage. Si les vacanciers ont pu se désaltérer, ils n'oublient pas d'arroser l'arbre qui symbolise notre amitié dans ce parc.

Le vendredi 30 mai fut consacré à l'excursion et à la découverte: la visite du musée de la chocolaterie Valhrona à Tain - L'Hermitage a mis nos papilles en émoi et nos sens en questionnement.

Les saveurs ont suivi la suite de la journée lors de l'arrêt au restaurant «La Terrine» de Mercuriol où nous avons savouré des plats régionaux et artisanaux.

Le samedi 31 mai, pendant que certains vont visiter la région, d'autres se rassemblent au terrain de football pour un match international: Jumelage Clérieux- Jumelage Etalle.

Si le niveau footballistique ne fût pas à la cheville des matchs professionnels, le fair-play, l'amusement, l'esprit sportif et l'amitié atteignaient, eux, le summum de la perfection.

Le soir rassemblait tous les participants pour le traditionnel repas communautaire. Après l'apéritif, l'habituel échange de cadeaux et de discours mettent en valeur l'amitié, la joie de se rencontrer pour la première fois ou pour de nouvelles retrouvailles toujours très attendues, les remerciements et le désir de se retrouver très vite.

Le dimanche matin, le temps des «au-revoir» était déjà venu mais nos amis clérieuseois nous ont d'ores et déjà donné rendez-vous pour les prochaines années à venir.

Le soleil, les rires, l'amitié, la fraternité ont accompagné le week-end et se sont accroché aux souvenirs créés le temps d'un week-end.

22. Stages

1/ CACLB

Ces trois stages s'adressent aux adultes à partir de 16 ans, que leur niveau soit «débutant» ou «confirmé».

Le nombre de participants pour chaque stage est limité et les inscriptions sont indispensables.

Pour tout renseignement complémentaire:

063 22 99 85 audrey@caclb.be

www.caclb.be

Vannerie

Durant ce stage de vannerie, Francine Kalbusch accorde une préférence à l'osier, matière particulièrement intéressante pour sa texture, ses couleurs, son aspect chaleureux, son odeur mais aussi pour sa résistance.

Formatrice

Francine Kalbusch a découvert la vannerie d'osier il y a plus de 15 ans auprès de Jean Davidts. Depuis 2000, elle anime de nombreux stages pour un public adulte.

Modalités pratiques

Du mardi 1er au samedi 5 juillet 2014

09h00-12h00 et 13h00-17h00

Lieu: complexe sportif de Chantemelle (Etalle)

Prix: 180 euros

Carnet de voyage (dessin / aquarelle)

Sur l'idée du carnet de voyage, ce stage « Mémoire centenaire d'une contrée: lien précurseur, destin d'un lieu » revêt un intérêt historique axé sur les commémorations 14-18.

Encadrés par l'artiste François Médard, les participants chercheront à visualiser comment un emplacement, trace de mémoire, aux yeux du présent, rend hommage au devenir éclairé de nos civilisations. Un choix de plusieurs lieux dans le sud du Luxembourg belge fera l'objet de productions couchées sur papier au trait, à l'aquarelle ou autres techniques mixtes.

Formateur

François Médard est professeur de peinture et de dessin à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Liège. Son travail artistique se compose en partie de « carnets de voyages », témoignages figuratifs des lieux qu'il visite.

Modalités pratiques

Du mardi 1er au samedi 5 juillet 2014 (9h00-17h00 avec pause à midi)

Lieu: Etalle et alentours

Prix: 150 euros

Fonderie

Le but de ce stage convivial est que chacun puisse réaliser un objet ou une œuvre d'art en bronze, sans qu'il soit nécessaire d'avoir des connaissances techniques particulières.

Formateur

Paul François travaille le bronze depuis une quinzaine d'années. Il aime à faire partager sa passion, celle d'une technique à la fois artistique et artisanale, exigeante mais accessible à tout un chacun.

Modalités pratiques

Du mardi 8 au samedi 12 juillet 2014 (9h00-12h30 et 13h00-18h00)

Lieu: Habay-la-Neuve (rue de la Libération, 7)

Prix: 180 euros

2/ BLOQU'ON

10 jours pour apprendre à persévérer et réussir ses examens de passage ou ses examens d'entrée.

20 places disponibles du 01/07 au 10/08

En petits groupes de 6 maximum

- Exercer ses compétences et les vérifier
- Partager ses connaissances
- Auto-évaluer ses acquis

Individuellement

- Comprendre les causes de mes échecs
- Mettre en place le calendrier de ma réussite
- Maîtriser les méthodes et stratégies efficaces

Repères ASBL

Contacts: 063.38.65.31 - 0495.56.49.42

www.reperes-asbl.be

jppi.reperes@gmail.com

3/ BC SARRASINS

stage de basket et multi-activités pour les 05-16 ans.
Du 25 au 29 août 2014

Renseignements:

www.basketchantemelle.be

4/ US STABULOISE

Stage de Football

du 22 au 25 juillet 2014

Renseignements et inscriptions:

philippe.etienne.stabulls@gmail.com - 063/456825

5/ FOOTBALL SAINTE-MARIE SUR SEMOIS

Centre de perfectionnement et de recrutement du Standard de Liège

du 14 au 18 juillet 2014 (100 inscriptions maximum)

du 18 au 22 août 2014 (100 inscriptions maximum)

De 09h00 à 17h15 (mercredi jusque midi)

Benjamins aux cadets

Entraînements spécifiques pour les gardiens de but.

Prix: 80 euros - 70 euros à partir du deuxième enfant

Renseignements et inscriptions:

René Reyter: 061.26.75.63 - 0474.38.78.81

Philippe Gomrée: 063.44.49.58

L'inscription est obligatoire et ne sera effective qu'après paiement

7/ TRIBAL SOUK

Le Centre d'expression et de créativité «Tribal Souk asbl» vous propose durant le mois d'août 3 stages à Fratin.

Les 2 et 3. Musique d'ensemble, sous la direction de Rémi Decker, musicien professionnel (www.remi-decker.be)

Du 9 au 11. Création de mobilier en carton (tout public dès 14 ans)

Du 25 au 29 . Initiation au théâtre (8-12 ans)

Reprise des activités hebdomadaires la dernière semaine de septembre.

Infos: www.tribalsouk.blogspot.fr. Contact: 0499:60.04.21

23. Plaines d'été

Périodes :

du 01 juillet au 04 juillet 2014

du 14 juillet au 18 juillet 2014

du 22 juillet au 25 juillet 2014

du 11 août au 14 août 2014

Lieu et horaires :

au complexe sportif et culturel d'Etalle de 9h à 16h
avec garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30

Recommandations :

Prévoir le pique-nique pour midi, les collations et les boissons. De la soupe sera servie aux enfants à midi.

Prévoir des vêtements pouvant être salis, adaptés aux conditions météo (k-way, casquette, crème solaire, ...) et vêtements de rechange pour les plus petits.

24. Stage ADSL

Une collaboration de la Commune d'Etalle et de l'asbl ADSL Stages sportifs et artistiques de 3 à 13 ans.

Les informations et inscriptions sont à prendre au 081.61.18.40 ou sur le site www.adslstages.be

Le prix du stage est de 50 euros par enfant avec un tarif préférentiel à partir du deuxième enfant qui est de 45 euros. Un supplément de 7 euros est demandé pour les enfants participants au circuit quad.

DU LUNDI 7 AU VENDREDI 11 JUILLET

Initiation sportive et activités artistiques de 3 à 6 ans : 50€ / 45€ 2è enfant

Sports : spécial Manipulations Ballons et raquettes
Artistique : Créations fantastiques... mini monstres adorables !

Sports Passion et Atelier Artistique de 6 à 13 ans 50€ / 45€ 2è enfant (+ 7 € QUAD)

Sports : Multi activités sportives + Challenge Fort Boyard
Artistique : les secrets du modelage: terre & papier mâché
+ Super activité ... Go karts balanzbike 2 jours + Circuit Quad 1X (8 à 13 ans)

DU LUNDI 28 JUILLET AU VENDREDI 1 AOÛT

Initiation sportive / Vélo 3 roues / Activités artistique

de 3 à 6ans 50€ / 45€ 2è enfant

Sports : pré initiation sportive... spécial circuits vélos
Artistique : Le maître du cirque... Zappata le clown !
+ Super activité ... circuit vélo 3 roues (vélo fourni par l'ADSL).

Sports Passion et Atelier Artistique de 6 à 13 ans 50€ / 45€ 2è enfant

Sports : un cocktail de sports + perfectionnement vélo + activités « Fun » en extérieur et dans les bois : jeux d'approche, jeux de stratégie, jeux de pistes ...(emmener son vélo ou vtt + casque obligatoire/ Le vélo peut rester sur place toute la semaine)
Artistique : « Drôles de machines » ...Une fabuleuse histoire sur 2 ou 4 roues !

DU LUNDI 4 AU VENDREDI 8 AOÛT

Baby sports découverte / Activités créatives de 3 à 6 ans 50€ / 45€ 2è enfant

Sports : baby gym, baby basket, baby badminton ...
Artistique : Noisette, l'écureuil, découvre la forêt !
+ Super activité ... jeux avec Parachute géant

Sports Passion et Atelier Artistique de 6 à 13 ans 50€ / 45€ 2è enfant

Sports : Multi activités sportives + Aventuriers détectives
Trouve le message codé, réalise ton en- quête, trouve les indices, les traces, ... tout en réalisant des épreuves sportives par équipes !
Artistique : « Gadgets et jeux de détectives ... à toi de trouver la solution!»
Super activité ... Go karts balanzbike 3 jours

DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 AOÛT

Baby danse et Baby foot + activités artistiques de 3 à 6 ans 50€ / 45€ 2è enfant

Sports : spécial baby danse + Baby Foot
Artistique : Hugo l'Escargot découvre le potager !

Sports Passion et Atelier Artistique de 6 à 13 ans 50€ / 45€ 2è enfant (+ 7 € QUAD)

Sports : Les aventuriers de Koh-Lanta: jeux en extérieur, construction d'abris forestiers, épreuves « koh-Lanta » en salle et à l'extérieur
Artistique : Dessin, peinture et créations : truc et astuces pour de super bricolages
+ super activité ... QUAD 1X (de 8 à 13 ans)

Super pour les 8-13 ans... Nerf Games !
Paré pour l'Aventure ! Equipé de ton Nerf... Sois le plus précis de la bande dans un jeu de stratégie par équipe : parcours semé d'embûches, tirs de précision, ...

25. A.L.E.

Vous êtes un particulier et êtes débordé ?

Vous cherchez une aide pour des petits entretiens de jardins, de la garde et accompagnement de personnes malades ou d'enfants, l'Agence Locale pour l'Emploi peut vous fournir une aide.

Vous êtes responsable d'une association, école ?

L'Agence Locale pour l'Emploi peut aussi vous aider pour effectuer certaines activités qui ne relèvent pas de la gestion journalière ou qui sont habituellement effectuées par des bénévoles.

Vous êtes chômeur complet indemnisé de longue durée, bénéficiaire du RIS

Vous pouvez gagner un supplément à vos allocations pouvant aller jusqu'à 184,50 €.

Pour tout renseignement contactez l'agence locale pour l'emploi d'Etalle située Place des Chasseurs Ardennais 8 à Etalle. 063/45.55.07 (Bureau ouvert les lundi et mardi de 9.00 à 15.30)

26. Excursion 3 x 20

Excursion des « 3 X 20 » et des pensionnés de la commune d'Etalle

Destination : MARSINNE - HUY

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'excursion annuelle des « 3 X 20 » et des pensionnés de la commune programmée le vendredi 29 août prochain. Nous rappelons que cette excursion annuelle est offerte à toutes les personnes âgées de 60 ans au moins ou pensionnées au 30.06.2014 ainsi qu'à leur conjoint pour le prix de 50 euros par personne.

Les personnes ne remplissant pas ces conditions ou non domiciliées dans la commune peuvent y participer pour le prix de 98 euros par personne.

ITINÉRAIRE

Départ à Etalle à 07h00

Arrêt petit déjeuner à Wanlin.

Café ou thé à volonté

1 croissant

1 petit pain, 1 portion de beurre, 1 portion de confiture

Poursuite vers MARSINNE

10h00 : visite de la Brasserie de Marsinne et dégustation de la Léopold 7. Une bière atypique 100% naturelle et composée de 7 ingrédients : 3 grains, 3 houblons et la touche secrète du brasseur...

Une grande bière, savoureuse et rafraichissante, dans le petit monde des brasseurs.

Repas de midi à LATINNE.

Coupe de Cova et salés

Roulade de Jambon Serrano aux légumes du Sud, crème de ciboulette et toasts

Filet de Poularde rôtie, purée à l'estragon, tomate provençale, carottes au beurre et sauce crème vin blanc

Parfait glacé au café

2 verres de vin, eau

café

Continuation vers HUY pour découvrir l'une des plus anciennes villes de Belgique en deux visites alternées.

15h00 : ville de Meuse, Huy est située au double confluent de la Meuse, de la Meuse hesbignonne et du Hoyoux. Embarquez sur le Val Mosan pour une promenade détente : une manière originale de découvrir la ville de Huy au fil de l'eau.

16h30 : visite guidée du vieux Huy et de sa collégiale.

Retour vers Bastogne.

Repas du soir.

Assiette du terroir garnie, accompagnée de frites.

1 boisson au choix.

Accompagnement musical.

Arrivée à Etalle vers 22.30h.

Le (la) soussigné(e)

Demeurant à

Rue N°

Participera(ront) à l'excursion du 29 août 2014.

Il(s) elle verse(nt) la somme deEuros x =Euros

Sur le compte n° 091-0005042-27 de la commune d'Etalle en indiquant votre nom et prénom en référence.

Il(s) (elle) monte(nt) à l'arrêt de

Le 2014

Signature

27. Festivités

30 jours avant la date de votre manifestation, vous devez remplir une déclaration relative à son organisation et la remettre à l'Administration Communale concernée.

Cela concerne :

1. Demande relative à l'organisation d'une manifestation publique (toute manifestation organisée sans listing exhaustif des invités)

- dans un lieu clos et couvert (déclaration)
- en plein air, avec ou sans chapiteau (autorisation)

2. Demande d'autorisation relative à l'organisation de toute autre manifestation sur la voie publique

Le formulaire est disponible à l'administration communale ou téléchargeable sur le site : www.etalle.be

(Règlement général de police de la Zone de Gaume)

BOISSONS ALCOOLISÉES - RÉGLEMENTATION

Nous rappelons qu'il est interdit de vendre, servir ou offrir des boissons alcoolisées à un mineur de moins de 16 ans (18 ans pour les boissons spiritueuses).

Par ailleurs, la vente de boissons spiritueuses (= toute autre boisson que bières, vins et cidres, quel qu'en soit le dosage et la composition) est soumise à une autorisation préalable de la commune, et ce même pour une manifestation d'un jour.

Enfin, il est interdit à tout débitant d'apposer ou de laisser apposer, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du débit, des affiches ou publicités quelconques incitant à consommer des boissons spiritueuses.

28. Baby Service

Parents & futurs parents, de nouvelles places d'accueil sont disponibles dans votre commune;

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Baby Service

Service d'accueillantes d'enfants conventionnées

063.21.81.65 - www.baby-service.be

29. Distribution de sacs poubelles

La distribution des sacs poubelles se poursuivra jusqu'au 31 août 2014 à la maison communale.

30. La fête du mouton à Etalle

La fête du mouton à Etalle fête ses 35 ans!

Le patro Stabushuaia recherche des artisans en tout genre pour la journée du dimanche 03 août 2014.

Intéressés ? Envoyez vos coordonnées à patro.etalle@gmail.com ou par téléphone au 0497.93.22.33.

31. Agenda

Coupe du monde de football

Chaque jour, retransmission sur écran géant intérieur des matchs de 18h00 et 22h00

La Vieille Ecole Vance

Bar et petite restauration

Org: Maison de village de Vance

28ème marche de nuit

vendredi 27 juin

dès 19h30 à Sainte-Marie-sur-Semois

+/- 10 Km

Renseignements: 063.45.61.72

Fête des Sarrasins

28 & 29 juin

Org. Groupe Animation Chantemelle

Camp Patro à Heyd

du 1er au 10 juillet

Renseignements: 0497.93.22.33

patro.etalle@gmail.com

Org: Patro Stabushuaia

Tournoi de sixte

samedi 05 juillet

à partir de 9h30

Petite restauration et prix pour les premiers

24 équipes maximum

60€ par équipe (ballon et tickets boisson offerts)

Inscriptions : 0497 11 82 30

Org. US Etalle

Concours de pêche

samedi 05 juillet

concours en équipe marathon

de 08h00 à 20h00

samedi 30 août 2014

concours parrainage

un adulte avec un enfant (-16 ans)

samedi 20 septembre

concours individuel

Renseignements: 063.45.66.61

www.legardonstabulois.be

Portes ouvertes du S.I.

samedi 05 juillet

Visite en calèche

départ : Vance ou Villers

dès 14h00

renseignements et inscriptions:

063.45.67.87 ou 0499.41.64.88

dimanche 06 juillet

Chasse au trésor

départ : Syndicat d'Initiative d'Etalle

dès 14h30

renseignements et inscriptions:

063.45.67.87 ou 0499.41.64.88

Org: SI Etalle

CACLB

À partir du 5 juillet

Saison d'expositions «La voie des séries»

Vernissage le 5 juillet à 16h00

Du 6 septembre au 5 octobre

Philippe Brodzki - sculpture

Camp Clérieux

du 08 au 18 juillet

du 18 au 28 juillet

renseignements: 063.45.01.21

Org. Commune d'Etalle

Visite de l'Illet

samedi 13 septembre

découverte du site et de sa flore avec la collaboration de Natagora

Renseignements: 063.45.66.61

Org. Cercle horticole d'Etalle

Fête nationale

dimanche 20 juillet

Place des chasseurs ardennais

Entrée gratuite

Renseignements: 063.45.67.87

Org: SI Etalle

Atelier floral

lundi 22 septembre 2014

attention le nombre de places est limité et les inscriptions obligatoires ! Inscriptions: 063.45.61.34

Org. Cercle horticole d'Etalle

Balade crépusculaire

mardi 29 juillet

Départ de Montauban à 19h00

Entrée gratuite

Renseignements: 063.45.67.87

Org: SI Etalle

Fête du mouton d'Etalle

01 - 02 - 03 août

Renseignements: 0497.93.22.33

patro.etalle@gmail.com

Org: Patro Stabushuaia

Concours façades fleuries

samedi 02 août

Passage du jury

lundi 08 septembre

Remise des prix

Org. Cercle horticole d'Etalle

Pony Games

dimanche 03 août

lieu: écuries de la haute semois à Vance

dès 09h30

entrée gratuite

bar & petite restauration sur place, démonstration western, brocante équestre

Fancy-fair de Villers

8 - 9 - 10 août.

Vendredi: soirée Hawaiï

Samedi: bal avec un DJ en guest

Dimanche: jeux intervillages & bal années 80-90

Balade crépusculaire

mardi 12 août

Départ de Huombois à 19h00

Entrée gratuite

Renseignements: 063.45.67.87

Org: SI Etalle

Exposition «La grande guerre à Etalle»

Exposition créée par les élèves de la commune

inauguration le août à l'administration communale

Renseignements: 063.45.51.74

Org. Commune d'Etalle

La Ba'sketeuse

Rando VTT / marche adeps

dimanche 24 août

Renseignements:

www.basketchantemelle.be

Voyage des 3x20

vendredi 29 août

Destination: Huy

Renseignements: 063.45.51.74

Org. Commune d'Etalle

Vancy-Fair

29 - 30 -31 août

Org. Patro de Vance

Renseignements: 0497.27.59.47

Allure libre «La Sarrasine»

dimanche 31 août

Org. Groupe Animation Chantemelle

L'agenda complet est disponible sur le site d'Etalle:

www.etalle.be

Si vous êtes une association de la commune et que vous avez un évènement à intégrer, veuillez contacter l'administration communale: 063.45.51.74

anne-marie.dourte@publilink.be



Jumelage

Remise des cadeaux, symbole de l'amitié entre les deux communes, lors de l'édition 2014 du Jumelage à Clérieux.

Exposition CEA

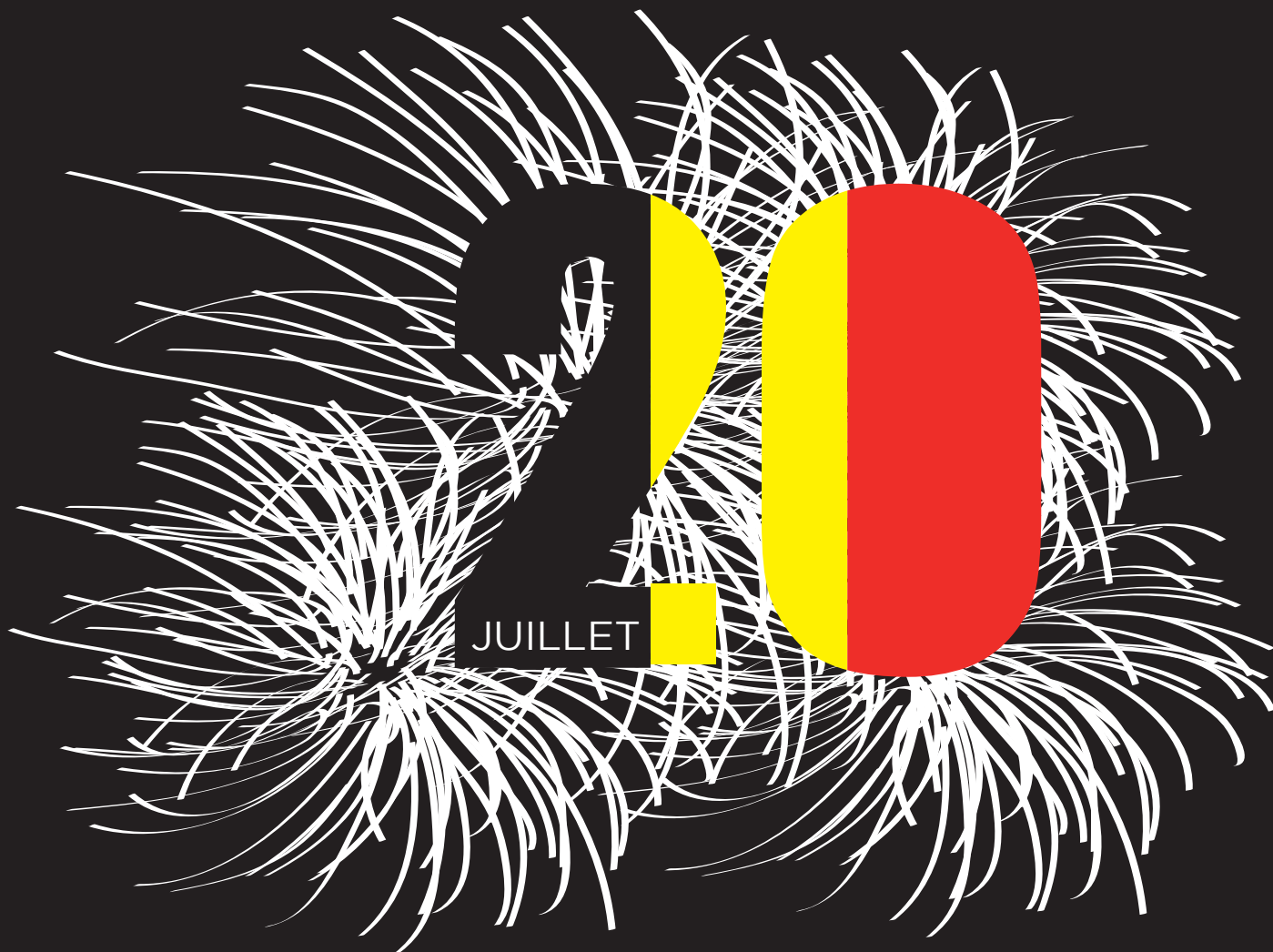
Avec une centaine de petits artistes à ses côtés, Michaël Crepin a inauguré une nouvelle exposition mettant en scène les talents stabulois émanant du Centre d'Eveil Artistique

La vie à Etalle

Photo de groupe des bénévoles qui ont oeuvrés au bon déroulement de l'opération Communes et Rivières propres

Communes et rivières propres





À l'occasion de la fête nationale:

FEU D'ARTIFICE & ANIMATION MUSICALE ASSURÉE

19h30: manifestation patriotique

20h00: concert des Harmonies de Vance et Etalle

21h00: animation musicale

23h30: feu d'artifice